



## COMMUNIQUE DE MONSEIGNEUR OLIVIER LEBORGNE EVÊQUE D'ARRAS, BOULOGNE ET SAINT-OMER

### **Au sujet de la condamnation de l'abbé Hubert Renard**

Ce mardi 13 avril 2021, l'abbé Hubert Renard, prêtre du diocèse d'Arras âgé de 87 ans, a été condamné par le tribunal correctionnel de Béthune à quatre mois de prison avec sursis pour agression sexuelle sur personne majeure, les faits remontant à l'année 2018.

Mes pensées et ma prière vont d'abord vers la personne victime, en espérant que cette décision de justice l'aidera sur son chemin de reconstruction. Je porte aussi l'abbé Renard dans ma prière.

Avec l'ensemble des prêtres et responsables pastoraux du diocèse, je réaffirme notre ferme détermination de nous engager toujours davantage dans des relations pastorales respectueuses et ajustées pour le bien des personnes et la mission, et à lutter contre toute forme d'abus dans l'Eglise.

L'abbé Renard ayant fait appel de la décision canonique rendue en première instance par le tribunal ecclésiastique de Lille, je prends la décision de le suspendre de tout ministère public, dans l'attente du jugement d'appel que doit rendre prochainement le tribunal ecclésiastique de Rouen.

A Arras, le vendredi 16 avril 2021